

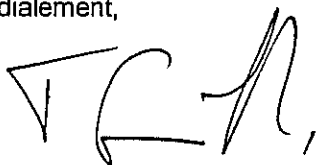
La Tène, le 26 novembre 2012

A l'attention de
L'administration communale de La Tène

Chère madame, monsieur,

Par la présente je vous adresse une motion des partis Libéral-Radical et Démocrate-Chrétien au Conseil général de La Tène pour la prochaine séance du Conseil général du 13 décembre 2012.

Cordialement,



Ted Smith
Président du groupe PLRT

R 27 NOV. 2012		<input type="checkbox"/> suspens
		<input checked="" type="checkbox"/> transmis à <i>CG/CC/5cc/48</i>
		<input type="checkbox"/> à répondre
		<input type="checkbox"/> Accord CC
		<input type="checkbox"/> à classer
adm. <i>TS</i>	CC le	



La Tène, le 21 novembre 2012

Motion des partis Libéral-Radical et Démocrate-Christien au Conseil général de La Tène relative à la réduction de l'éclairage public aux heures creuses de la nuit

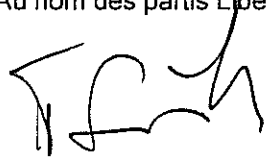
Alors même que les autorités fédérales ont pris l'option de sortir du nucléaire, notre consommation d'énergie devient un sujet de plus en plus préoccupant puisqu'il s'agira de réduire celle-ci pour compenser au moins partiellement les capacités de production disparues. Les signataires sont d'avis que la collectivité doit montrer l'exemple et viser à une efficacité maximale dans son usage des ressources électriques. En ce sens, ils sont d'avis que le maintien d'un éclairage public permanent durant la nuit est source de gaspillage.

Au-delà de la seule préoccupation d'efficacité énergétique, l'éclairage a également un rôle dans la prévention de la criminalité, à tout le moins durant les heures auxquelles nos concitoyens vaquent à leurs activités de loisirs ou se déplacent entre leur lieu de travail et leur domicile. Au-delà de 23h et jusqu'à 5h, il est cependant probable que le rapport entre l'énergie consacrée à cette prévention et le besoin réel devient pour le moins inefficace.

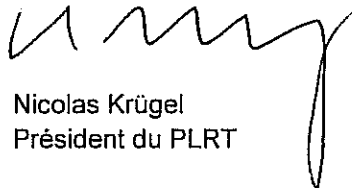
Dès lors, les partis Libéral-Radical et Démocrate-Christien demandent au Conseil communal

- d'évaluer les conséquences d'une réduction de l'éclairage public de 23h à 5h sur tout ou partie du territoire communal, notamment en terme de sécurité publique et d'économie d'énergie ;
- de chiffrer grossièrement les investissements à consentir pour concrétiser la mesure sur l'ensemble du territoire ou par étapes ;
- de se prononcer sur la faisabilité de telles mesures et sur son intention de les concrétiser au travers d'un rapport adressé au Conseil général.

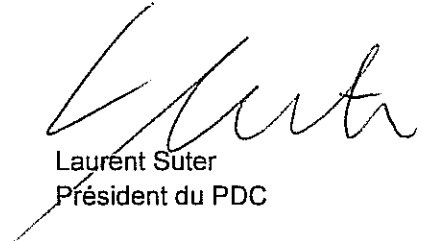
Au nom des partis Libéral-Radical et Démocrate-Christien au Conseil général de La Tène.



Ted Smith
Président du groupe



Nicolas Krügel
Président du PLRT



Laurent Suter
Président du PDC

